

Régate des Neiges

Thonon-les-Bains



CHABLAIS AVIRON THONON

fondé en 1948



Samedi 28 janvier 2017

Lac Léman Aviron de mer

Soirée Fondue Valaisanne « moitié-moitié »

Dimanche 29 Janvier 2017

Les Moises Ski de fond - Raquettes

Diots au vin blanc



« Régate des Neiges »



Le samedi après-midi - Régate sur le Lac Léman
Le dimanche matin - Ski de Fond (ou Raquettes)

Programme du samedi : Port de Rives - Thonon

- 11 h 30 réunion des chefs de bord au club de voile, port de Rives
- course 1 - 13 h 00 - 6 kms HJ18 4X+ / 2X FJ18 4X+ / 2x HFJ18 4X+ / 2x
- course 2 - 14 h 15 - 6 kms FS 4x+ / 2x / 1x
- course 3 - 15 h 30 - 6 kms HS 4x+ / 2x / 1x

FORMULE :

Samedi 28 janvier : soirée au Lémania (*Maison des Sports de la Grangette*) fondue Valaisanne « **moitié-moitié** » charcuteries dessert animation « **Brut de Fleur** »

Dimanche 29 janvier : ski de fond et raquette, matériel mis à disposition et avant de se quitter, casse-croûte « **Diots au vin blanc** », prix par personne : 40 € tout compris, réservations et paiements avant le lundi 23 janvier 2017

RENSEIGNEMENTS :

Claude DUBOULOZ

Port : 0033 684 758 188 - Fixe : 0033 450 701 090 ou 0033 450 703 500

Courriel : chef@auberge-anthy.com ou info@avironthonon.com

Adresse règlement package :

Claude DUBOULOZ « **régate des neiges** »

Auberge d'Anthy - 2 rue des écoles, 74200 ANTHY sur LÉMAN

HÉBERGEMENT :

IBIS Budget (à 20 m de la salle du Lémania)

13 bis, avenue de la Grangette - 74200 THONON les BAINS

Courriel : www.ibisbudgetthonon.com

Tél : 0033 (0) 892 70 03 17

ENGAGEMENTS :

- Internet avironfrance.asso.fr (*espace club*)
- Ouverture des engagements : jeudi 5 janvier 2017 à 9 h 00
- Clôture des engagements : lundi 23 janvier 2017 à 9 h 00.
- Droits d'engagement : néant.

DIRECTEUR DE COURSE : à définir

ARBITRAGE : Président de Jury à définir, il fera respecter le code des courses FFA de Mer.

ACCUEIL et ÉMARGEMENT : dès 9 h 00 au club de voile, port de Rives.

RÉUNION des DÉLÉGUÉS et des CHEFS de BORD : 11 h 30 au club de voile, port de Rives.

PARCOURS : unique sur 3 000 mètres en deux tours, un plan sera remis à chaque chef de bord.

MÉTÉO : si les conditions météo l'exigent, et en accord avec les arbitres, les organisateurs pourront modifier le parcours ou annuler la compétition.

INDEMNITÉS : aucune indemnité de déplacement pour les participants.

LICENCES : être en règle avec la licence « **A** » F.F.A. 2017.

SERVICE MÉDICAL : un service médical sera assuré.

SÉCURITÉ : la sécurité sur l'eau est organisée par le Chablais Aviron Thonon avec l'aide des Sections de Sauvetage de Thonon et Sciez, le Club de Plongée de Thonon et la FF2S. Les compétiteurs devront se conformer aux consignes données par les organisateurs.

MAILLOTS : chaque concurrent doit courir sous les couleurs de son club en cas de grand froid un équipement spécial pourra être mis à disposition.

MATÉRIEL : aucun prêt de matériel n'est envisageable sauf accord du Chablais Aviron Thonon (*contacter Sergueï GUERACHTCHENKO au 06 63 42 12 73*).

ASSURANCES : chaque association assurera son matériel. Pour le matériel de prêt, en cas de détérioration, l'emprunteur s'acquittera à minima de la franchise.

CONFORMITÉ des BATEAUX :

Les bateaux doivent être conformes au code de courses d'aviron de mer, homologués en 6ème catégorie et porter leur numéro d'immatriculation FFA.

Chaque bateau doit être équipé :

- un bout de remorquage diamètre au moins 8 mm, d'une longueur supérieure à 10 mètres,
- un taquet permettant le remorquage,
- un gilet accessible par personne embarquée,
- une écope dans le cas de bateau non auto vateur.

ACCÈS au PORT et PLAN de CIRCULATION : *Site web :* <http://www.villethonon.fr/>
ou sur demande au Chablais Aviron Thonon.

RÉCEPTION des ATTELAGES : **Stationnement des bateaux et remorques**, dès 9 h, club de voile, port de Rives, possibilité d'arriver la veille, parking au club, chemin des Clerges (*prévenir !*).

AFFICHAGE des INFORMATIONS : club de voile, port de Rives.

RÉSULTATS : ils seront proclamés à l'issue des épreuves et transmis aux sections.

HÉBERGEMENT : à la charge de chaque association.

Plan du parcours, le long du quai de Ripaille



Mise en page, scans : André Quoëx - Photos : CAT et DR - 2017

Président de Ligue
Daniel Pédrinis

Président du CAT
Claude Dubouloz

Présidente Arbitres
Isabelle Zengler

Un grand merci a tous nos partenaires !

aviron
haute savoie



aviron
rhône alpes

